



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

city - port HAROPA PORT et le SDIS 76 renouvellent leur partenariat pour renforcer la sécurité portuaire

Depuis de nombreuses années, HAROPA PORT participe aux dépenses d'équipement et de fonctionnement des moyens mis en œuvre par le SDIS 76 sur les ports du Havre et de Rouen pour lutter contre les sinistres. Les deux établissements publics ont renouvelé ce partenariat au service de la sécurité des zones portuaires pour une durée de 4 ans.

Published on 11/07/2025 - Updated 15/09/2025



©SDIS 76

Ce vendredi 11 juillet, André Gautier, président du Conseil d'administration du service départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime (SDIS 76), et Benoît Rochet, directeur général de HAROPA PORT, ont signé une **nouvelle convention de partenariat pour la mise à disposition de biens et de moyens en faveur de la lutte contre les incendies et la pollution dans les ports du Havre et de Rouen**. Cet accord renouvelé renforce une collaboration en matière de prévention et d'intervention face aux risques portuaires.

Des objectifs communs pour une réponse adaptée en milieu portuaire

Le SDIS 76 s'engage à **mettre en place et à conforter les moyens et équipements requis pour les interventions en milieu portuaire**, mais aussi à **assurer et à garantir la formation spécifique des personnels susceptibles d'intervenir**. Pour l'année 2025, sont ainsi envisagés : le renouvellement progressif du parc d'appareils respiratoires isolants à circuit fermé destinés à l'équipe spécialisée dans l'intervention à bord des navires et bateaux et la mise en œuvre de formations de base, spécifiques et de maintien des acquis pour les spécialistes en sauvetages aquatiques et scaphandrier autonome léger. Les années précédentes, ce partenariat avait notamment permis l'acquisition d'un bateau d'intervention et de sauvetage et d'un bateau de reconnaissance, de sauvetage, et de lutte incendie.

HAROPA PORT met à disposition des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions du SDIS 76(plan d'eau, locaux, ouvrages, équipements, navires ou infrastructures), et **participe au financement des objectifs du SDIS 76**.

La contribution de HAROPA PORT s'élève à 1,4 M€ pour l'année 2025.

Afin d'évaluer l'efficacité du partenariat, tant sur le plan technique que financier, un comité de suivi réunissant les équipes des deux partenaires se réunira régulièrement pour produire un bilan des actions menées et proposer en tant que de besoin les réajustements nécessaires.

La signature de cette convention témoigne d'une **volonté commune et renouvelée de HAROPA PORT et du SDIS 76** d'agir ensemble pour **garantir la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement dans les zones à forts enjeux industriels, logistiques et environnementaux que sont les ports**.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

+33(2) 79 18 05 00